

Service sanitaire en Normandie

Enjeux et limites



19 septembre 2019

Le service sanitaire des étudiants en santé

Objectifs du SSES en Normandie

- Initier les futurs professionnels de santé aux **enjeux de la prévention primaire** pour qu'ils l'intègrent dans leurs futures pratiques professionnelles,
- Permettre la réalisation d'**actions concrètes de prévention primaire** participant à la politique de prévention mise en place par la SNS et le PRS,
- Faciliter la mise en œuvre de l'**inter-professionnalité** et de la pluridisciplinarité,
- Favoriser l'apprentissage du travail en **mode projet**, outil indispensable au travail en équipe,
- S'assurer d'une **répartition de la réalisation des actions sur le territoire** prenant en compte les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les étudiants concernés par le service sanitaire

- À partir de septembre 2018, lancement du dispositif pour les étudiants en soins infirmiers, médecine, kinésithérapie, pharmacie, maïeutique.
- Estimation de 2400 étudiants soit
 - 1200 étudiants / académie
 - Comment avoir suffisamment de lieux d'actions pour tous les étudiants ?

Les acteurs du SSES normand

Organismes de formation

- 26 Organismes de Formation : 17 IFSI, 3 IFMK, 2 UFR médecine, 2 UFR pharma, 2 ESF

Rectorat

- 2 académies

ARS

- 2 directions : appui à la performance et santé publique

Promotion santé Normandie (ex IREPS)

- Chargés de projet thématique et conseillers méthodologiques de territoire

Coordonnateurs de territoire de promotion de la santé

- 30 (référents de territoire de promotion de la santé, coordonnateurs d'ASV et CLS, chefs de projets de pôle de prévention compétents en addictologie)

Structures d'accueil / Référents de proximité

- 450 structures pas seulement en éducation nationale

Enjeux

LA QUALITE

- De la formation des étudiants : contenu commun
- Des actions du SSES
 - La structuration territoriale de l'offre en PPS
 - L'accompagnement et encadrement des étudiants : La formation des référents de proximité

Enjeux

Favoriser l'adhésion des étudiants et des organismes de formation à la mise en place du SSES

- Représentation des étudiants / OF aux instances décisionnelles et aux groupes de travail
- Impliquer les acteurs via la diffusion de l'information en identifiant des représentants

Enjeux

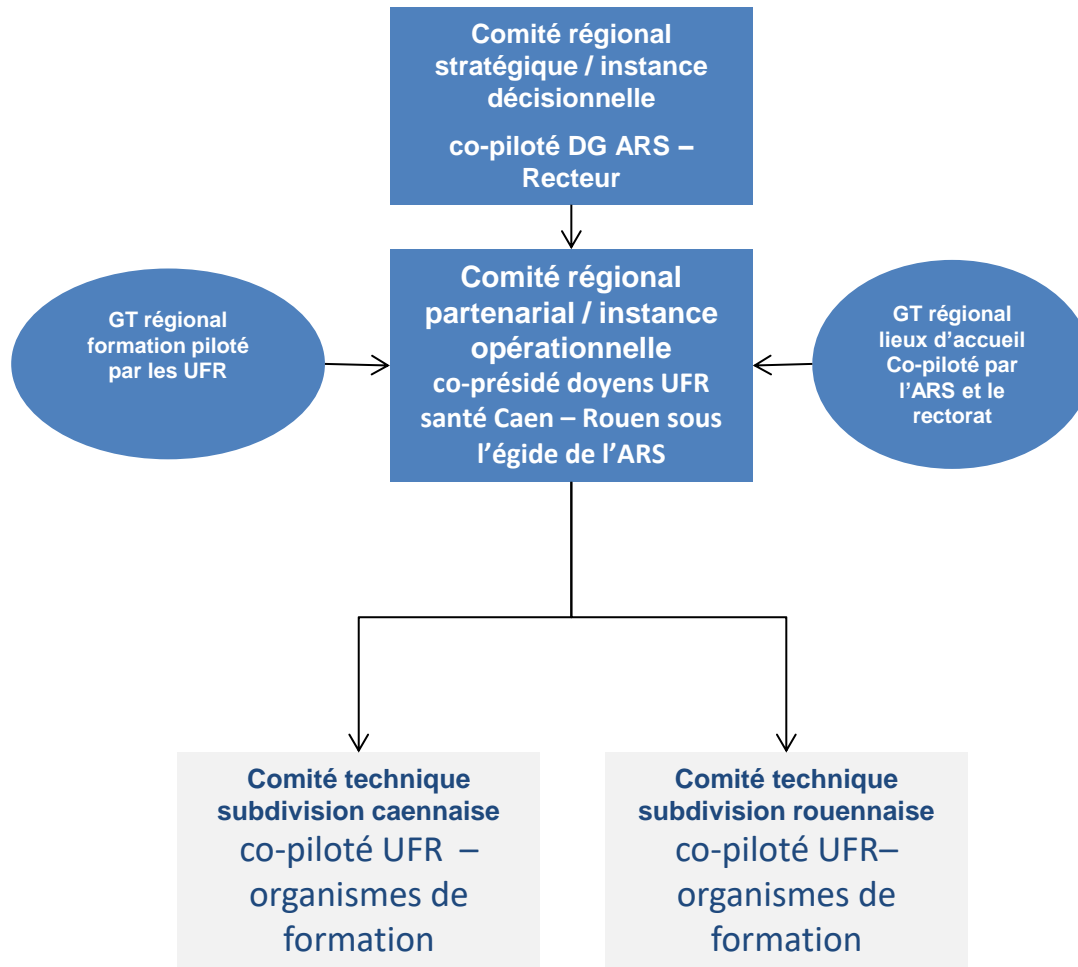
Sécuriser les actions (public, étudiants)

- Principes retenus :
 - Actions du SSES en complémentarité d'actions dans le cadre de programmes structurés et non en substitution
 - Interventions des étudiants toujours en présence du référent de proximité

Contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé

- Couvrir le territoire en favorisant les publics et les zones prioritaires

La gouvernance mise en place en 2018-2019



Les modalités de mise en place en Normandie

Pour garantir l'interprofessionnalité et la qualité
décisions régionales

- Formation de tous les étudiants avec un contenu commun à toutes les filières pour une durée de 4 semaines en e-learning
 - Acquérir des connaissances sur la santé publique et les déterminants de santé
 - Acquérir des compétences méthodologiques facilitant la promotion des comportements favorables à la santé
 - Etre formés à la démarche projet

- Recueil des lieux d'accueil (450) réalisé par l'ARS pour les 2400 étudiants
 - Mobilisation de l'ensemble des partenaires financés par l'ARS, professionnels de la PPS, coordonnateurs territoriaux et partenaires institutionnels

Les modalités de mise en place en Normandie

- Mise en place de groupes de travail : formation et lieux d'accueil
- Pour la réalisation de l'action : répartition des étudiants sur 2 semaines communes à l'ensemble des organismes de formation afin de garantir une inter professionnalité
du 4 au 15 mars 2019 ou du 18 au 22 mars 2019
- Accompagnement et formation des référents de proximité et pédagogiques
- Elaboration d'un guide de bonnes pratiques d'intervention en PPS pour les acteurs du SSES https://docs.wixstatic.com/ugd/acc913_996b0b19e1a24ee5b05efd04f05cb21d.pdf
- Evaluation du dispositif : questionnaires pour les étudiants – les référents pédagogiques – les référents de proximité et les coordonnateurs territoriaux

Les formations et l'accompagnement des référents

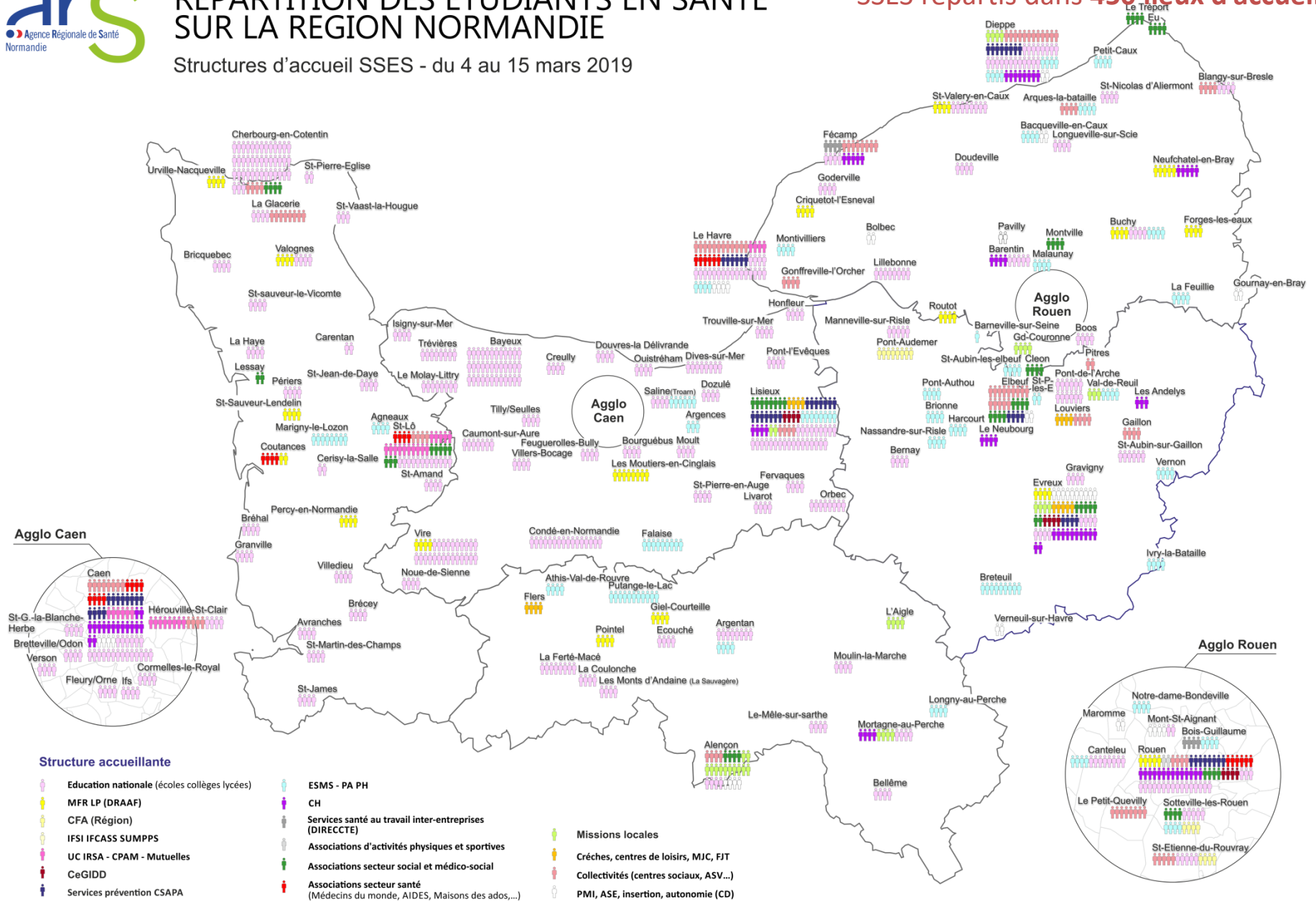
	Subdivision caennaise	Subdivision Rouennaise	Total
Formation référents de proximité de l'Education nationale par IREPS	138	58	196
Formation référents pédagogiques par IREPS	26	28	54

- Accompagnement des référents de proximité par les coordonnateurs territoriaux de PPS
 - Au terme de l'évaluation, 41% des référents de proximité déclarent avoir été accompagnés
 - 96% des référents de proximité sont satisfaits de cet accompagnement

REPARTITION DES ETUDIANTS EN SANTE SUR LA REGION NORMANDIE

Structures d'accueil SSES - du 4 au 15 mars 2019

2179 étudiants qui ont réalisé leur SSES répartis dans 450 lieux d'accueil



REPARTITION DES ETUDIANTS EN SANTE SUR LA REGION NORMANDIE

Structures d'accueil SSES - du 18 au 29 mars 2019

2179 étudiants qui ont réalisé leur SSES répartis dans **450 lieux d'accueil**



Répartition des étudiants par structure en Normandie

Types de structures d'accueil	subdivision Caennaise			subdivision rouennaise		
	nombre de structures	Total étudiants Période 1	Total étudiants Période 2	nombre de structures	Total étudiants Période 1	Total étudiants Période 2
Associations secteurs social, médico-social (ANPAA, services prévention CSAPA, AIDES, Médecins du monde,...)	21	50	51	25	83	78
CeGIDD	1	4	0	2	4	4
CFA (Région)	1	0	4	4	16	25
CH	4	13	12	11	41	54
Collectivités (Centres sociaux, ASV,...)	9	17	25	17	61	54
crèches, centre de loisirs, MJC	0	0	0	5	14	32
Ecoles, collèges, lycées (Education nationale)	87	300	300	37	147	124
ESMS PA PH	22	59	47	26	92	96
IFSI IFCASS SUMPPS	1	0	4	3	0	13
MFR LPA (DRAAF)	16	32	30	7	30	26
Missions locales	5	12	4	3	12	7
PMI, ASE, insertion (CD)	1	4	7	9	26	30
Services santé au travail inter-entreprises (DIRECCTE)				2	7	4
UC IRSA – CPAM - Mutuelles	7	22	13	1	4	11
UFR Santé				1	4	0
autres		0	66	1	0	4
TOTAL	175	513	563	154	541	562

Les thématiques d'actions réalisées par les étudiants*

Libellés	Nombre de réponses	Pourcentages
Alimentation et activité physique	68	32%
Pratiques addictives	61	29%
Vie affective et santé sexuelle	55	26%
Compétences psycho-sociales	25	12%
Bon usage des écrans	34	16%
Sommeil	34	16%
Hygiène bucco-dentaire	25	12%
Hygiène corporelle	16	8%
Promotion de la vaccination	4	2%
Promotion du dépistage des cancers	4	2%
Santé environnement	6	3%
Autres	21	10%
Sans réponses	8	4%
répondants: 213		

* Chiffres extraits des résultats du questionnaire des référents de proximité (N=411)

Publics concernés par les actions des étudiants*

Libellés	Nombre de réponses	Pourcentages
Elèves de collège	67	32%
Elèves de lycées	40	19%
Elèves d'une école	32	15%
Personnes en situation de précarité sociale	21	10%
Personnes âgées	21	10%
Parents	21	10%
Etudiants	14	7%
PMR (Personnes en mobilité réduite)/Personnes en situation de handicap	12	6%
Usagers de centres sociaux	10	5%
Jeunes en insertion	10	5%
Professionnels de santé	8	4%
Migrants	8	4%
Apprentis	8	4%
Usagers association	7	3%
Sans réponses	7	3%
Professionnelles sociaux/médico-sociaux/associatifs	7	3%
Enfants (0-3 ans)	6	3%
Gens du voyage	3	1%
Salariés d'entreprise	2	1%
Personnes en situation de prostitution	1	1%
Autres	13	6%

* Chiffres extraits des résultats du questionnaire des référents de proximité (N=411)

L'inter professionnalité

Pour étudiants accueillis	subdivision caennaise		subdivision rouennaise	
	Total d'étudiants	pourcentage	Total d'étudiants	pourcentage
multifilière	806	75%	1 005	91%
multi-IFSI	26	3%	32	3%
unique filière	237	22%	66	6%
Total général	1 069	100%	1 103	100%

Les limites

Dispositif difficile à mettre en place, a fortiori sans moyen supplémentaire

- Délai imparti très restreint (de septembre à décembre) pour sensibiliser et recueillir les offres d'accueil des étudiants en santé
- Les outils informatiques pour la gestion des lieux puis pour la répartition des 2100 étudiants ont vite été non adaptés
- Contrainte de temps pour la répartition des étudiants
- Circulation de l'information défailante entre les multiples partenaires / acteurs
 - Les décisions prises ont été compliquées à mettre en œuvre
 - Tous les acteurs du SSES en ont pâtis : étudiants non rassurés, référents de proximité (avec des désistements de dernière minute) et les référents pédagogiques en incapacité de rassurer les étudiants

Les limites

Formation théorique

- Contenu de la formation en e-learning et l'attribution des ECTS

Les lieux d'actions

- L'encadrement des étudiants : très chronophage
- Le nombre d'interventions auprès du public ciblé

Les points positifs

- L'inter professionnalité (60% des étudiants très satisfaits)
- Le travail en collaboration
 - Des OF – EN- ARS- PSN-.....
- La possibilité donnée aux structures d'accueillir des étudiants en santé et de revoir ou d'élaborer leur programme d'actions en PPS sous l'angle de la qualité
- L'intégration de la PPS dans les référentiels de formation des futurs professionnels de santé

Les réajustements mis en place

- Réajustement du contenu de formation centrée sur la démarche projet en PPS et communication adaptée au public (renforcement des TD avec situations concrètes)
- Formation étendue à l'ensemble des référents de proximité
- Renforcement de l'accompagnement des référents de proximité par les coordonnateurs
- Reconduction de la formation des référents pédagogiques centrée sur la démarche projet en PPS et l'animation de TD
- Sécurisation des modalités de recensement des propositions d'accueil (logiciel ARS)
- La 2^e édition est mise en place dès juin 2019 avec un échéancier communiqué à tous les partenaires
- Pour la réalisation de l'action
 - du 2 au 13 mars 2020 ou du 16 au 27 mars 2020